

**COMPTE RENDU REUNION
DU 28/07/2021 A 20H00**

Présents : Mme PROSPER Michèle, M. SAINT GUIRONS Joël, M. POCHEZ Jean-Yves, Mme MALLET Martine, Mme DUSSEAU Frédérique, M. DARRICARRERE Olivier, Mme DUCAMP Delphine, M. Olivier LABE, M. SENTUCQ Eric, M. LABEDADE Eric.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme DUPOUY Marie-Josée, M. MAMIQUE Florent, M. DUPAYA Frédéric, Mme POUTOIRE Nathalie.

Pouvoir(s) : M. MAMIQUE Florent a donné pouvoir à Mme Michèle PROSPER,
Mme POUTOIRE Nathalie a donné pouvoir à Mme Delphine DUCAMP.

Mme le Maire, Michèle PROSPER, désigne Delphine DUCAMP, secrétaire de séance.

1- Approbation et signature du CR du 02/06/2021 :

Mme le Maire demande s'il y a des remarques à formuler concernant le compte-rendu de la séance du 02.06.2021.

Aucune n'est formulée.

Il est procédé au vote.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2- Projet lotissement à Mauhum :

Intervention de M. Julien DEHEZ, géomètre expert associé à DUNE, pour expliquer les démarches nécessaires pour la création de ce lotissement et présenter une ébauche de projet.

Il faut compter 1 an entre le dépôt de l'attestation de non défrichement et la possibilité de la vente des lots.

Présentation du projet de lotissement sur un plan topographique : 23 lots de 800 à 900m² et 1 lot pour des logements sociaux.

Les membres du Conseil Municipal décident de nommer ce futur lotissement « des Palombes ».

D2021-19 : Etablissement plan topographique pour le lotissement des Palombes par un géomètre

Après exposé du Maire et après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de Monsieur Julien DEHEZ, Géomètre expert chez DUNE à Ygos-Saint-Saturnin, pour la réalisation du plan topographique nécessaire à l'étude et la réalisation du lotissement des Palombes.

Le montant du devis s'élève à 2 880 € HT soit 3 456 € TTC.l'acquéreur.

- de charger Me André PEYRESBLANQUES, Notaire à Tartas, de toutes les formalités relatives à l'acte,
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document afférent au dossier.

D2021-20 : Création BUDGET ANNEXE pour le futur lotissement des Palombes

Après exposé du Maire relatif au projet de lotissement paysager nommé « des Palombes », suite aux achats par la commune des parcelles AA71 (78a 23ca), AA72 (70a 11ca), AA73 (55a 67ca) et AA87 (77a 02ca) « Mauhum » auprès des indivisions BARGE et GUYONNET-DULUC,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE

- la création d'un budget annexe « Lotissement des Palombes », avec effet au 01 / 01 / 2022
 - la vente du terrain acquis par la commune au budget annexe,
- d'autoriser Mme le Maire à signer tous documents nécessaires au dossier.

3- Fonds de concours CCPT :

D2021-21 : CCPT FONDS DE CONCOURS 2021

Réhabilitation de la chambre froide (cuisine du Foyer des Jeunes)

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet de travaux de réhabilitation de la chambre froide (cuisine du Foyer des Jeunes) auprès de l'entreprise SEFTI.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 2 482,08 € HT qui pourrait être financé de la manière suivante :

Equipement chambre froide Foyer des Jeunes	Montant HT
Commune de Carcarès-Sainte-Croix :	1 241,04 €
Subvention d'équipement CCPT :	1 241,04 €
Total	2 482,08 €

Mme le Maire précise que la commune souhaite solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Pays Tarusate pour la réalisation de ce programme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le plan de financement ci-dessus
- de solliciter de la CCPT une subvention d'équipement d'un montant de 1 241,04 € HT auprès de la Communauté de Communes du Pays Tarusate pour la réalisation de ce programme.
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'attribution de fonds de concours communautaire.

4- Informations diverses :

- Courrier pour la motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières. Les membres du conseil municipal sont favorables à l'unanimité.
- Courrier du Département des Landes relatif au pack XL Jeunes qui concerne les 11-30 ans.
- Courrier du Département des Landes concernant la prestation « expertise en cyber sécurité »
- Courrier d'information de l'ALPI pour le passage à l'instruction des budgets (comptabilité) avec la nomenclature M57 entre 2022 et 2024.
- Courrier du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) : 7 499€ seront à verser par la commune et 10 477€ seront perçus par la commune, soit une différence positive de 2 978€. Cette péréquation a été décidée en Conseil Communautaire.
- Réunion pour le déploiement de la fibre le 05/08/2021 avec l'entreprise sur site.
- Le SIETOM propose une mise à disposition du broyeur avec un agent 2 fois par an par commune. Ce service sera gratuit pour délester la déchetterie.
- L'acte de vente de la maison Mauhum a été signé le 27/07/2021.
- Commission Environnement, ruralité et traditions : Point fait par Frédérique DUSSEAU. La commission souhaiterait commencer par le lotissement du Sourbé en organisant une réunion publique le 03/09/2021 à 18h30.
- Des nuisances sonores nocturnes aux logements sociaux du Sourbé ont été signalées. Un courrier sera fait à l'Office Public de l'Habitat des Landes si le problème persiste.

- Pont route de Loustalas : il va être demandé à la CCPT s'il est possible de mettre un panneau interdiction aux poids lourds de plus de 10 Tonnes.
- Doléances fréquentes des riverains concernant la vitesse excessive route de Saint-Yaguen-Meilhan (portion de la commune de Carcarès-Ste-Croix). Contact sera pris avec l'UTD de Tartas afin de voir s'il est envisageable de limiter la vitesse à 70km/h sur cette portion.

Fin de la séance à 23h10.

Michèle PROSPER	Joël SAINT-GUIRONS	Marie-Josée DUPOUY	Jean-Yves POCHEZ	Martine MALLET
Frédéric DUPAYA	Delphine DUCAMP	Eric LABEDADE	Nathalie POUTOIRE	Olivier LABE
Florent MAMIQUE	Eric SENTUCQ	Olivier DARRICARRERE	Frédérique DUSSEAU	